****

**P4.0a - Modèle de caractérisation des matières résiduelles**

**Pratique de base** :P4.0a – caractérisation des matières résiduelles

|  |
| --- |
| ***Instructions pour remplir le modèle de votre caractérisation des matières résiduelles****Tout le texte gris en italique avec des bordures sont des instructions pour vous aider à préparer la pratique de base requise pour votre bâtiment.* 1. *Remplacez tout* [texte bleu entre crochets] *dans le document par des informations spécifiques au bâtiment.*
2. *Le cas échéant, effectuez les tâches nécessaires ou engagez un consultant tiers pour effectuer les tâches afin que vous puissiez remplir les sections pertinentes du modèle avec des informations spécifiques à la construction.*
3. *Des ressources supplémentaires[[1]](#footnote-2) peuvent être trouvées ici :*
* [*Principes directeurs de la vérification des déchets*](http://bomacanada.ca/wp-content/uploads/2016/09/BOMA-Canada-Waste-Auditing-Guide.pdf) *et* [*exigences en matière de vérification des déchets*](http://bomacanada.ca/wp-content/uploads/2016/09/BOMA-BEST-Waste-Auditing-Requirements.pdf) *(BOMA Canada)*
* [*Exemple de rapport d'audit des déchets*](https://docs.ontario.ca/documents/3939/ici-guide-revised-july-08.pdf)
* [*3RCertified*](http://3rcertified.ca/) *est un programme de certification pour les bâtiments des secteurs industriel, commercial et institutionnel (IC&I) qui examine la façon dont les organisations gèrent les opérations de réduction et de réacheminement des déchets solides.*
1. *Supprimez tout le texte en italique gris lorsque vous avez rempli toutes les sections pertinentes avec des informations spécifiques au bâtiment.*
2. *Remplissez la liste de contrôle ci-dessous pour confirmer que votre vérification des déchets répond aux exigences de la pratique de base.*
 |

|  |
| --- |
| ***Liste de contrôle****Le rapport de vérification des déchets, conforme* [*aux exigences de vérification des déchets*](http://bomacanada.ca/wp-content/uploads/2016/09/BOMA-BEST-Waste-Auditing-Requirements.pdf) *et effectué au cours des trois (3) dernières années à compter de la date de vérification BOMA BEST, doit inclure :*[ ] *La période et la durée de l’échantillonnage des déchets* [ ]  *La taille de l’échantillon de vérification des déchets représente au moins 10 % des déchets et des matériaux de recyclage du bâtiment et les raisons pour lesquelles l’échantillon est représentatif.*[ ] *Les détails propres à chaque flux de déchets collectés, y compris le poids total / volume de chaque flux de déchets et le total global et si chaque flux a un programme disponible localement pour la collecte ou la réutilisation.* [ ] *Comment les données sur les déchets ont été catégorisées, évaluées et analysées en fonction de leur composition**☐Résumé du protocole et de la méthodologie d’échantillonnage utilisés**☐Annualisation des déchets quotidiens ainsi que d’autres flux de déchets tels que les déchets de construction, de rénovation et de démolition (CRD) et les matières dangereuses**☐Taux de détournement et taux de capture.* *☐Résumé des recommandations pour améliorer le réacheminement des déchets.**☐ (Facultatif) Pondération annuelle de la production et de l’élimination des locataires. Si les flux de déchets gérés par les locataires sont inclus dans le taux de réacheminement déclaré, ils doivent également être inclus dans la vérification.**☐ (Facultatif) Données sur les déchets pour tous les matériaux (déviables et jetables) recueillies par le locataire indépendamment du système de l’immeuble.**☐ (S’il y a lieu) Copie de la certification 3R obtenue pour le bâtiment.*  |

**Caractérisation des matières résiduelles**

[Insérer le nom et / ou l’adresse du bâtiment]

[Insérer le nom de l’organisation]

[insérer la description de l’immeuble – nombre d’étages, de locataires, de places de stationnement (souterraines ou de surface) et d’autres caractéristiques distinctives]

[Insérer la date de la caractérisation des matières résiduelles ]

# Résumé

*Résumer les principales constatations ou les points pertinents de la vérification des déchets, comme l'annualisation des déchets, le total des déchets, le taux de réacheminement et le taux de captage.*

[Insérer les principales constatations]

Voir **l’annexe** ci-jointe pour la vérification des déchets remplie par [Insérer le nom et l’organisation de la personne qui a terminé la caractérisation des matières résiduelles]

# Stratégie

## Équipe d’audit

Se reporter à **l’annexe A** ci-jointe pour les titres de compétences de[Insérer le nom et l’organisation de la personne qui a terminé la caractérisation des matières résiduelles].

 Décrire les qualifications d’une personne ou d’un tiers consultant engagé pour effectuer la caractérisation des matières résiduelles.]

* *L'audit doit être effectué par une personne (généralement un consultant tiers) avec des qualifications adéquates ainsi qu'une formation et une expérience appropriées.*
* *La compétence repose sur les critères suivants :*
	+ *Qualifications adéquates – la personne a une bonne connaissance pratique et une bonne compréhension de la législation entourant les matières résiduelles ;*
	+ *Formation appropriée – la personne doit avoir une formation appropriée à la réalisation d'une vérification des déchets et qui est conforme aux exigences régionales minimales de formation en matière de sécurité ; et*
	+ *Expérience suffisante – la personne doit avoir suffisamment d'expérience pour effectuer le travail en toute sécurité sans supervision ou avec seulement un degré minimal de supervision.*

## Plan de vérification

Se reporter à **l’annexe B** ci-jointe pour la vérification complète des déchets.

[Décrivez le plan de vérification de l’immeuble, comme les activités et les dispositions prises pour la vérification. Si cela est couvert par la vérification des déchets, fournir un résumé]

*La méthodologie choisie doit être adaptée aux besoins et aux caractéristiques particulières de l'organisation du propriétaire et du chantier afin d'obtenir des résultats précis et cohérents.*

*Pour définir la portée, tenez compte des matières résiduelles, de la taille et de la date de l'échantillon, des exigences en matière de suivi, des dossiers, de la fiabilité des données, de la communication du plan et de la préparation de la zone d'échantillonnage.*

## Méthodologie

*Décrire les activités qualitatives et quantitatives ainsi que la méthode d'analyse des données, y compris :*

* *La méthode d'échantillonnage de vérification utilisée*
* *la taille de l'échantillon ; la date de l'exemple*
* *La méthode d'annualisation*
* *Faits saillants des observations (annotées et/ou photographies)*
* *Constatations qualitatives (comme l'annualisation des déchets, le total des déchets, le taux de réacheminement et le taux de capture)*
* *Résultats quantitatifs*
* *Rapport d'évaluation de l'efficacité de la garde*
* *Recommandations (si elles sont visées par la vérification)*
* *Plan de travail pour la réduction des déchets ; et des formulaires sommaires de vérification des déchets ou l'équivalent conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.*

## Recommandations

[Fournir un résumé des recommandations visant à améliorer le réacheminement des déchets à la suite de l’examen de la vérification des déchets.]

## Mesures correctives prises

Se reporter à **l’annexe C** ci-jointe qui présente les mesures correctives prises.

[Fournir un résumé des mesures correctives visant à améliorer le réacheminement des déchets qui ont été mises en œuvre à la suite de l’examen de la vérification des déchets.]

# Conclusion

[Insérer les prochaines étapes recommandées et les déclarations finales. Signer et dater le document.]

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[Insérer le nom et la signature de la personne responsable de la caractérisation des matières résiduelles]

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[Insérer la date à laquelle la caractérisation des matières résiduelles a été terminée]

Annexe A: Informations d’identification de l’auditeur de matières résiduelles

*Joignez les justificatifs d'identité de l'auditeur qui a effectué la caractérisation lorsqu'il s'agit d'un consultant tiers ou d'un membre du personnel technique « interne » de l'immeuble.*

Annexe B: Caractérisation des matières résiduelles

|  |
| --- |
|  |
| Joignez la vérification des déchets la plus récente (conforme aux exigences de vérification des déchets) effectuée par le consultant tiers ou le personnel technique « interne » du bâtiment. Ces évaluations sont valides pour trois (3) ans. |
|  |

Annexe C: Caractérisation des matières résiduelles

*Joignez des photos, etc., démontrant les mesures correctives prises.*

1. *Les ressources supplémentaires présentées ci-dessus sont des suggestions et ne visent pas à être une approbation par BOMA Canada d'une méthode, d'un procédé ou d'un produit spécifique* [↑](#footnote-ref-2)